

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-685128

144182



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Société :

Matricule : 0938

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHAAQAOUI AZIZIA

Date de naissance :

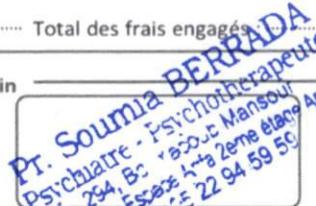
Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés 249,32 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/12/2012

Nom et prénom du malade : BENTOSSA Sthane Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Affectue psychiatrique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

En-tête : CASA

Le : 22/12/2012

- l'adhérent(e) : TIRABALI



الدستادة سمية برادة  
طبية و معالجة نفسانية



PRISDAL®

Rispéridone LOT 0202430

EXP 03/25 P.PY 830H10

1 mg

30 comprimés pelliculés

ADA  
érapte

ris  
e de Casablanca  
d'Addictologie  
tinentale

اختصاصية في الأمراض النفسانية

العصبية والإدمان والصعوبات الجنسية

طبيبة داخلية بمستشفيات باريس سابقاً

أستاذة بكلية الطب بالبيضاء سابقاً

رئيسة مصلحة مرکز الإدمان بالمستشفى

الجامعي ابن رشد سابقاً

Casablanca, le 22/12/2022

HARMACIE DES STADES 2016

56, Rue Al Fouta - Casablanca

Tél.: 05 22 25 49 25

RC 245509 - Pte.: 35873067

IF : 40436642

Bousman Othmane

83, 10 43

Prudhal 1-85

31  
00938477

249,30 DH 4P 62m

249,30 DH 4P 62m

Pr. Soumia BERRADA  
Psychiatre et psychérapeute  
254, B.P. 133300 Yacoub El Mansour  
Résidence Espace Anfa 2<sup>ème</sup> étage Appart 7  
Télé: 05 22 94 59 59

إقامة فضاء أنفا ، الطابق الثاني - رقم 7 ، 294 شارع يعقوب المنصور - الدار البيضاء  
Résidence Espace Anfa - 2<sup>ème</sup> Étage - Appt 7 , 294 Boulevard Yacoub El Mansour - Casablanca

Tél.: 05 22 94 59 59 الهاتف:

# PRISDAL®

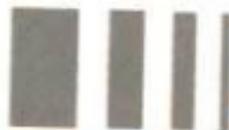
Rispéridone

LOT 0202425

1 mg

EXP 03/25

PPV 83DH10



# PRISDAL®

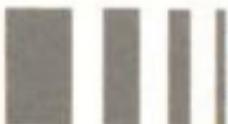
Rispéridone

LOT 0202425

1 mg

EXP 03/25

PPV 83DH10



30 comprimés pelliculés

Voie orale